



JEUNESSE
SPORT
ÉTÉ 2013



ACTUALITES
COMMUNALES



OCTOBRE 2013

N°31

L'ECHO

COMMUNAL



Le point sur Les travaux

Etat des lieux des réalisations en cours et terminées



www.aubange.be

SOMMAIRE

OCTOBRE 2013

ACTUALITÉS



8
Tables de conversation en français langue étrangère



10
Enquête publique cartographie de l'éolien en Wallonie



11
Dates des battues de chasse



12
Michaël FOIERA le chef de corps (ff) du Service Incendie nommé Lieutenant

- Editorial 4

EMPLOI

- Recrutement d'un conseiller en rénovation urbaine et d'un conseiller en aménagement du territoire 6

ACTUALITES

- Mois de la grande collecte du 1^{er} au 31 octobre ! volez vers new york à l'huile de friture ! 7
- Collecte de jouets le samedi 19 octobre dans les parcs à conteneurs de l'AIVE. 7
- La Médiathèque se fait Point Culture 7
- La Province de Luxembourg prête du matériel destiné aux promoteurs locaux et organisateurs culturels ! 8
- Permanences de Madame le Bourgmestre 8
- Chiffres de population aubangeoise 2013 8
- Tables de conversation en français langue étrangère 8
- Accueil de la petite enfance en Commune d'Aubange 9
- Le taxi social sur la commune d'Aubange 9
- Attention ! Désormais le centre de Halanzy est à sens unique. 9
- Enquête publique cartographie de l'éolien en Wallonie 10
- Chauffage : L'hiver au chaud 10
- Langu'Aubange 2013 11
- Dates des battues de chasse 11
- Michaël Foiera, le chef de corps (ff) du service incendie nommé lieutenant 12
- Armes à feu 12
- Les cadets sapeurs-pompiers 12

ZONE DE POLICE

- Cambriolages : l'ensemble des mesures de prévention 13
- Se préparer à la conduite hivernale 13
- Début d'année et voici une nouvelle rentrée des classes, ... 13

EXTRAITS DES RÈGLEMENTS ET REDEVANCES

- Votre chien, vos obligations ! 14
- Balayage du trottoir, un devoir civique ! 14

DOSSIER TRAVAUX

- Enseignement, projets et réalisations 15
- Sports, loisirs, jeunesse et petite enfance 18
- Bâtiments et domaine publics 20

JEUNESSE

- Les Plaines de vacances 23
- Été Solidaire 24

SPORTS

- Stages sportifs Communaux 27
- Je Cours Pour Ma Forme Aubange-Musson 28
- Marche nordique 29
- Handball Club Aubange 29

CULTURE

- Les Amis du Folklore Athus 30
- Centre Culturel saison 2013-2014 31
- Concert « à Contre-courant » 31

MOBILITÉ

- Les amis du rail 32

ETAT-CIVIL

- Anniversaires de mariage 33
- Naissances - Mariages - Décès 34

JEUNESSE



23
Plaines de vacances

SPORTS



27
Stages sportifs

MOBILITÉ



32
Les amis du rail

CULTURE



30
Culture

“Homère est nouveau ce matin et rien n'est peut-être aussi vieux que le journal d'aujourd'hui”

Charles Péguy

Extrait de Cahiers de la quinzaine

Le nouvel “Echo Communal” à l'image du Beaujolais nouveau est tiré. Nous souhaitons que sa robe, sa limpidité, son intensité et sa couleur, ... vous soient utiles et agréables.

Quelle idée folle nous a pris de relever un défi, celui de vous offrir un bulletin d'information différent, plus agréable et plus commode à lire.

Embarrassés et rageurs, nous en avons payé le prix par une feuille et des cerveaux qui restèrent un long moment aussi obstinément vides que la cellule d'un moine.

Rapidement un duo inoxydable s'est créé : un amateur en tout et un pro de l'image. Installés dans une solitude de pierre, nous nous sommes tenus côte à côte comme les deux boules du fermoir d'un porte monnaie. Nous avons subi la chimie de l'angoisse de la feuille blanche et de la peur d'échouer en partageant même des moments où le cerveau verrouillé comme une huître était bas de plafond, les idées éparpillées et l'esprit chiffonné.

On supprime, on permute les maigres textes sur l'écran blanc de nos jours noirs, puis sans prévenir les neurones ne projettent plus rien.

L'inspiration s'éteint et se rallume. L'exercice le plus difficile est de traduire en peu de mots et en slogans le peuple des idées et le catalogue des images.

Une belle page, c'est plus difficile qu'une belle action!

Nous décidons de sortir au grand air pour oxygéner nos cerveaux barbouillés et aussi discrets que des chats de musée, nous prenons le large.

Bien nous en a pris : la voiture roule et l'esprit voltige, notre longue escapade a fait de nos têtes un panier à idées et à images. Le paysage urbain d'Athus composé de commerces clairsemés, d'immeubles à appartements nouveaux, de maisons anciennes défile. Puis, des grands hangars clos : formes modernes de l'entreprise et du commerce. Notre regard recourbé n'a cessé de s'y accrocher. Vite quelques photos ! Et quelques commentaires rassurés de passants. Notre police visible agit vite et bien.

Heureux qui comme Ulysse a fait un long voyage. Le nôtre, fait une halte dans la cour de l'école communale d'Aubange, village perturbé depuis quelques mois déjà par d'importants travaux qui se déplacent au gré des feux tricolores mobiles.

Halanzy partage les mêmes embarras pour une bonne cause : l'accouchement d'un giratoire qui a alimenté les conversations et les questionnements les plus fantasques.

Plus loin, les routes désertes courent et se croisent en épousant avec molesse les vallonnements du terrain fait de champs incurvés et bombés. Nous avons redécouvert les sentiers qui s'insinuent dans les bois et débouchent sur une campagne magique. Ce motif infiniment repris qui meurt et qui renaît sans cesse... Mais bien sûr, n'est-ce pas là l'un des secrets de l'agrément, de la légèreté et de la paix qu'inspire la nature que nous recherchons ? On a tout regardé, on a tout vu et on a tout compris.

*“Mieux s'counet
pou mieux s'îmer”,
dit-on en Gaume*

”

Battincourt, puis Rachecourt, îlots dans un océan de verdure. Le splendide et paisible isolement des enfants en récréation, la spontanéité de leurs cris de joie exprimés, nourrissent nos impressions et confortent nos certitudes. Le message est passé, se sentir en familiarité avec la vie. Comprendre le monde, c'est le réduire à l'humain et son environnement.

L'Echo communal devra rester en constant dialogue avec la vie de tous les Aubangeois.

Vite un banc ! Nos têtes sont pleines de poussières d'idées, elles passent claires et précises. Les bics travailleurs comme des becs de poule couvrent les pages blanches d'un bloc-notes qui nous trouve sympathiques. Ouf, le pari est presque gagné.

On va pouvoir travailler, faire de belles choses sur les écrans blancs d'une confiance retrouvée.

L'Echo communal sera un bulletin d'informations utiles; il vous offrira des voies plus directes vers vos élus et votre administration parfois trop éloignée des citoyens les plus fragiles. Il rappellera les droits et devoirs de chacun et livrera de nombreux “news”, des petits conseils futés, ...

Des pages thématiques seront ouvertes au Syndicat d'Initiative d'Aubange, au Centre Culturel, aux Bibliothèques, ... aux groupements et associations qui sont les réels vecteurs de notre cohésion sociale et garants d'un entre-soi durable.

“Mieux on se connaît et mieux on s'apprécie” et en gaumais *“Mieux s'counet pou mieux s'îmer”*.

Si nous nous remettons toujours en question, c'est pour que l'Echo communal soit un duvet d'âmes toujours vivant et agréable à lire.

L'Echo Communal Octobre 2013

Administration Communale Aubange
22 rue Haute à 6791 Athus
tél. : 063/38.12.50
infographie@aubange.eu

Editeur responsable

François RITS

Graphisme

Hervé SPOIDEN

Photos et illustrations

Hervé SPOIDEN

Jean Paul DAUVENT

Banque d'images de la Région Wallonne

Rédaction

Valérie MOUTOY

François RITS

Hervé SPOIDEN

Jean-Paul DAUVENT

et les intervenants : institutions fédérales, clubs et associations

Imprimeur

Imprimerie Lorgé

**Nous tenons à remercier
tous ceux qui par leurs articles
ont participé à la confection
de ce bulletin.**



AVIS DE RECRUTEMENT

UN CONSEILLER EN RENOVATION URBAINE UN CONSEILLER EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME À TITRE CONTRACTUEL À TEMPS PLEIN (H/F) – NIVEAU A1 (universitaire) – POUR LE SERVICE URBANISME ET CONSTITUTION D'UNE RÉSERVE DE RECRUTEMENT

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- être belge ou citoyen de l'Union Européenne ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- avoir satisfait aux obligations des lois sur la milice pour les candidats masculins en âge de les justifier ;
- être porteur d'un Master (ou anciennement Licence) en architecture et/ou en urbanisme et/ou en géographie ou d'un titre universitaire lié à l'aménagement du territoire et aux matières urbaines ou du développement territorial durable. En cas de diplôme étranger, fournir l'équivalence délivrée par la Communauté Française ;
- satisfaire à l'examen de recrutement prescrit consistant en deux épreuves (article 32 du statut administratif en vigueur).

DOSSIER DE CANDIDATURE

A adresser sous pli recommandé au Collège communal d'Aubange, rue Haute 22 à 6791 ATHUS ou à déposer contre accusé de réception au service du personnel de la Commune d'Aubange, rue Haute 38 à 6791 ATHUS ou à envoyer par mail (seuls la lettre de motivation et le CV peuvent être transmis de cette manière) au service du personnel de la Commune d'Aubange (un accusé de réception sera renvoyé) : personnel@aubange.eu

Les documents à annexer à l'acte de candidature sont les suivants :

- lettre de motivation ;
- curriculum vitae ;
- copie du diplôme requis ou de l'équivalence ;
- extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois ;
- justificatif(s) ou attestation(s) d'expérience professionnelle, le cas échéant ;

Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d'office.

Les candidatures doivent être rentrées **pour le 25 octobre 2013 au plus tard**, le cachet de la poste ou la date de l'accusé de réception faisant foi.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

- Apprès de Monsieur le Directeur général, tél. : 063/38.12.54
- Apprès du Service du personnel, tél. : 063/38.09.58 ou 063/38.09.53

Commune d'Aubange, le 30 septembre 2013
Par le Collège,

Le Directeur général,
(s) ANTONACCI T.

Le Bourgmestre,
(s) BIORDI V.

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet www.aubange.be rubrique emploi.

Environnement

“ MOIS DE LA GRANDE COLLECTE DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE ! VOLEZ VERS NEW YORK À L'HUILE DE FRITURE !

HIER DE L'HUILE DE FRITURE USAGÉE, AUJOURD'HUI DU BIOCARBURANT !

Les huiles et graisses de friture usagées ne peuvent pas être jetées dans les éviers, ni dans les toilettes, ni dans les égouts, ni dans les poubelles, ni dans la nature ... Mais alors qu'en faire? Allez au parc à conteneurs ! En ramenant vos huiles et graisses usagées au parc à conteneurs, vous protégez l'environnement et produisez du biocarburant ! Aujourd'hui, 98% des huiles et graisses de friture collectées dans les parcs à conteneurs sont transformées en biocarburant qui sera mélangé aux carburants traditionnels et utilisé dans les moteurs des voitures, voire même de certains avions.

EN OCTOBRE, RAPPORTEZ VOS HUILES ET ENVOLEZ-VOUS VERS NEW YORK !

Du 1^{er} au 31 octobre, c'est le mois de la Grande Collecte, rapportez vos huiles et graisses de friture usagées dans votre parc à conteneurs, **vous recevrez une carte d'embarquement pour New York par litre d'huile ou de graisse de friture déposé. Grâce à votre**



carte d'embarquement et son code unique, vous serez peut-être l'heureux gagnant de l'un des cinq fabuleux vols pour 2 personnes à destination de New York à bord d'un avion volant au biocarburant ! Plus vous ramenez d'huile, plus vos chances de partir à New York augmenteront !

RECEVEZ 0,50€ DE REDUCTION SUR VOTRE PROCHAIN ACHAT

Lors de votre visite au parc à conteneurs en octobre, vous recevrez aussi, par litre déposé, un bon de réduction de 0,50 € sur votre prochain achat d'huile ou de graisse dans votre supermarché.

POURQUOI RECYCLER LES HUILES ET GRAISSES DE FRITURE ?

Les huiles et graisses de friture usagées polluent encore souvent notre environnement. Elles peuvent causer beaucoup de dégâts, comme boucher les canalisations, enrayer le bon fonctionnement des stations d'épuration, ou polluer les sols et les nappes phréatiques. Il faut donc toujours les faire recycler via les parcs à conteneurs.

LES BIOCARBURANTS DE 2^{ème} GÉNÉRATION

Les biocarburants produits à partir de déchets tels que les huiles et graisses de friture usagées sont appelés biocarburants de « 2^{ème} génération ». Ces carburants de substitution sont mélangés aux carburants traditionnels issus de ressources fossiles. Une bonne raison de plus pour valoriser un maximum d'huiles et de graisses de friture usagées via les parcs à conteneurs. Pour plus d'information sur le recyclage des huiles et graisses de friture et sur le règlement du concours du Mois de la Grande Collecte, **rendez-vous sur www.valorfrit.be**

Valorfrit
www.valorfrit.be



La Médiathèque se fait Point Culture

La Médiathèque élargit ses horizons : au-delà des missions de prêt de médias qui, bien sûr demeurent, la Médiathèque, dénommée désormais Point Culture, est appelée à devenir, pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, une plateforme de la culture et des arts dans tous les domaines. En nouant des partenariats avec les acteurs culturels locaux, PointCulture visera encore davantage à favoriser l'accès à la culture pour tous: rendez-vous, rencontres, événements, ... feront désormais des différents PointCulture des lieux vivants et stimulants, destinés à satisfaire votre curiosité !

Le Discobus stationne chaque vendredi à Athus Place des Martyrs (Gare) de 16h15 à 18h15.

Dans votre province, PointCulture concevra à partir de septembre des animations destinées au public scolaire, en lien avec les enseignants.

Et dans tout le réseau, la saison thématique se poursuit : de septembre à juin, nous vous invitons à vous laisser surprendre par "Insolutherie", qui vous fera découvrir les instruments de musique comme vous ne les avez jamais imaginés, avant de plonger dans le tourbillon de l'hybridation et d'embarquer sur les méandres du Danube.

Pour découvrir le programme, rendez-vous dans votre Point Culture mobile !

Place des Martyrs (Gare) Athus chaque vendredi de 16h15 à 18h15

Téléphone : 061/22.43.20

Courriel : discobus2@lamediatheque.be

Blog : discobus2.wordpress.com

Facebook: [discobus-deux Luxembourg](https://www.facebook.com/discobus-deux-Luxembourg)

Site: www.pointculture.be

Au plaisir de votre prochaine visite !

PointCulture : tout ici s'ouvre en tous sens !

Un service soutenu par votre administration communale, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Loterie Nationale

Environnement

“ Collecte de jouets le samedi 19 octobre dans les parcs à conteneurs de l'AIVE.”

*Pour des raisons d'hygiène et de respect de
l'environnement, les peluches et les jouets fonctionnant
avec des piles ne sont pas acceptés.*



Associations aubangeoises

La Province de Luxembourg prête du matériel destiné aux promoteurs locaux et organisateur culturels !

Vous cherchez un podium pour organiser un concert ?

Des échoppes pour la fête du village ? Un piano à queue ou des projecteurs ? La Province de Luxembourg prête du matériel destiné aux promoteurs locaux et organisateurs culturels !

Dans une optique de soutien aux initiatives locales, la Province de Luxembourg a développé un Service de prêt de matériel et de transport.

La Province de Luxembourg apporte ainsi un soutien à de multiples activités qui se déroulent sur le territoire des 44 communes luxembourgeoises :



fête d'école, représentation théâtrale, exposition, conférence, marché artisanal, concert d'une chorale, tournoi sportif, festival, etc.

Ce prêt de matériel est subordonné au paiement d'une cotisation annuelle de 13,75€. Certains prêts donnent lieu à la perception d'une redevance particulière.

Afin de permettre une organisation optimale, les emprunteurs veilleront à procéder à leur **réservation au moins 15 jours avant l'évènement.** Le Collège provincial peut décider d'accorder une gratuité dans le cadre d'une demande de prêt de matériel et de transport.

Contacts :

La demande circonstanciée sera formulée par écrit et adressée au Député provincial responsable de la culture.

Patrick ADAM, Rue Netzer 19, B-6700 ARLON

La liste du matériel mis en prêt sur <http://www.au-fait.be/index.php/service-de-pret-de-materiel.html>

sdac.premat@province.luxembourg.be

Tél. : 061/250.168 ou 061/250.178

Permanences

Permanences de Madame le Bourgmestre

Les samedis sans rdv :

26 octobre,

23 novembre,

21 décembre,

de 9 à 11h45

Hôtel de Ville,

22 rue Haute, 6791 Athus

Possibilité de rdv en semaine en vous adressant au secrétariat du Bourgmestre, Mme V. Moutoy - Tél. : 063/38.12.51.

“ “ INFOS

CHIFFRES DE POPULATION AU 16 SEPTEMBRE 2013

16 240 habitants répartis :

- ***4036 : Aubange** (6790)
- 7684 : Athus (6791)
- 363 : Guerlange
- 2815 : Halanzy (6792)
- 540 : Battincourt
- 530 : pour Aix-sur-Cloie.
- * Pour la première fois de son histoire Aubange dépasse les 4000 habitants

Intégration

“ Tables de conversation en français langue étrangère ”



Envie d'apprendre à parler français ? Envie d'apprendre en discutant ? Les tables de conversation en français langue étrangères sont faites pour vous ! Deux fois par semaine, vous aurez l'occasion de discuter de thèmes concrets et actuels à partir desquels vous pourrez perfectionner votre niveau en français.

Quand ? les mardis et jeudis de 10h30 à 12h00

Où ? A la bibliothèque communale Hubert Juin (Grand-rue n°64, 6791 Athus)

Pour qui ? Pour les adultes non francophones

Contact ? Lambert Maruska 0498/27.56.60 ou 063/37.20.42

Petite enfance

Accueil de la petite enfance en Commune d'Aubange

Accueillantes autonomes reconnues O.N.E.

Madame LEROY

Rue Nickbas 25, 6790 Aubange
Téléphone : 063/67.72.05

Madame LEDUC

Rue Orban 1, 6792 Aubange
Téléphone : 0497/62.27.36

Email : cathyleduc1305@yahoo.fr

Crèches

ASBL Les Canetons

Rue de l'Ecole 1, 6791 Aubange
Téléphone : 063/57.67.02
Capacité : 18

Maison communale d'accueil de l'enfance

ASBL Les Poussins

Rue Houillon 39, 6791 Aubange
Téléphone : 063/37.15.73
Fax : 063/37.14.91

Capacité : 24

Maisons d'enfants privées

La cigogne et ses petits

Rue de la Barrière 31, 6792 Aubange
Téléphone : 063/43.36.43
Autre Téléphone : 0496/98.88.32
Email : lacigogne2@live.be

Les fées solaline

Rue de la Fraternité 28, 6792 Aubange
Téléphone : 0485/17.80.13
Autre Téléphone : 0498/56.14.02
Email : asbl.bebes.bonheur@gmail.com

Mobil'Aînés

CPAS
d'Aubange



Mobilité

Le taxi social sur la commune d'Aubange

Tél. : 0800/11.105

LE SERVICE EST LIMITÉ AUX DÉPLACEMENTS :

- Courses alimentaires/marché dans la zone frontalière
- Déplacements médicaux (hôpital, dentiste,...) en Belgique et dans la zone frontalière
- Administrations en Belgique et dans la zone frontalière
- Zone frontalière : dans un rayon de 50 km à partir du CPAS d'Aubange
- D'autres demandes peuvent être examinées.

COÛT DES DÉPLACEMENTS :

- 30 cents/km TVAC à partir du domicile des personnes
- Forfait pour les trajets de moins de 8 km : 2,40 € TVAC
- 8 € TVAC par heure d'attente ou d'accompagnement

Circulation

Attention !
Désormais
le centre de
Halanzy
est à sens
unique.



Requêtes à l'administration

“ N'oubliez pas de joindre votre adresse e-mail lors de l'envoi de courrier à notre Administration. Cela nous permettra de vous répondre plus rapidement ”.

Gouvernement Wallon

ENQUÊTE PUBLIQUE CARTOGRAPHIE DE L'ÉOLIEN EN WALLONIE

Par décision du 11 juillet 2013, le Gouvernement wallon a adopté provisoirement la carte positive de référence traduisant le cadre actualisé, associée à un productible minimal par lot permettant de développer le grand éolien à concurrence d'un objectif de 3.800 GWh à l'horizon 2020.

Cette décision modifie la décision du 21 février 2013, suite au rapport sur les incidences environnementales et aux avis préalables des communes.

Avant de procéder à l'adoption définitive de cette carte, le Gouvernement wallon a chargé le Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de la Mobilité et le Ministre ayant l'Energie dans ses attributions d'organiser l'enquête publique y relative.

Cette enquête publique est organisée du 16 septembre au 30 octobre 2013 selon les dispositions du Livre Ier du Code de l'Environnement.

La carte fait aussi l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontalier. Les pièces mises à la disposition du public à cette occasion sont, outre la carte positive de référence traduisant le cadre actualisé, objet de l'enquête :



- la carte des lots croisée avec les zones favorables, à différentes échelles ;
- une fiche synoptique par commune ;
- le dossier méthodologique ;
- le rapport sur les incidences environnementales ;
- le cadre de référence.

Ces documents sont mis à la disposition du public durant la période de 45 jours sur le site internet <http://spw.wallonie.be/dgo4/eolien/> et dans chaque administration communale wallonne, aux jours, heures et lieu mentionnés à la maison communale.

Les réclamations et observations doivent être envoyées pour le 30 octobre 2013 par courrier électronique à l'adresse Eolien.dgo4@spw.wallonie.be, ou par courrier postal auprès du Collège Communal, 22 rue Haute, 6791 Athus avec la mention "Enquête Publique Eolien".

Ecconso

Chauffage : L'hiver au chaud

CHAUFFEZ QUAND C'EST NÉCESSAIRE.

En abaissant la température de 1°, vous économisez 7% de la facture de chauffage.

ADOPTER UN PULL LÉGER CHEZ SOI L'HIVER PLUTÔT QU'ÊTRE EN TEE-SHIRT REPRÉSENTE UNE ÉCONOMIE SUBSTANTIELLE.

CHOISISSEZ LES TEMPÉRATURES IDÉALES EN FONCTION DES PIÈCES DE LA MAISON.

1. Salle de séjour, cuisine, bureau 20°
2. Salle de bain et douche 22-24°
3. Chambres, ateliers, couloirs, cages escalier, wc, 16 à 17°

BAISSEZ VOTRE CHAUFFAGE LA NUIT OU LORSQUE LA MAISON EST VIDE; 16° SUFFISENT.

En baissant la température de 3 ou 4° lorsque la maison est vide ou innocupée (ex.: nuit), vous pouvez réaliser 10% d'économie de combustible.

UN CHÂSSIS SUPER-ISOLANT EST DE 2 À 4 FOIS MOINS PERFORMANT QU'UN MUR.

1. Fermez les volets et les tentures lorsque le soleil est couché, vous économiserez 5% d'énergie;
2. Isolez les allèges derrière les radiateurs;
3. Repérez les ponts thermiques.



Evénement Agence de Développement Local (ADL)

LANGU'AUBANGE

OSEZ LES LANGUES POUR OSER L'EMPLOI.
LE VENDREDI 8 NOVEMBRE 2013
À PARTIR DE 14 HEURES
EN LA SALLE DE LA HARPAILLE,
DOMAINE DU CLÉMARAIS À AUBANGE.
L'ENTRÉE EST GRATUITE



Γλώσσες δίκανη
قوداع تاغل
Sprachen Messe
Языки ярмарка
公平的语 Languages fair
Fiera di lingue
Ferias de idiomas
Езици панаир
Sprog fair
Talen eerlijke



Découvertes de pratiques variées
d'apprentissage, conférences et
rencontres avec la revue «Traversées».

PROGRAMME :

- Lectures de textes espagnol/français
- Lectures de textes sarde/italien/français
- La traduction à bâtons rompus
- Conférence : l'emploi transfrontalier et les langues !

INVITÉS :

Représentants du réseau EURES/PED, ADEM (Luxembourg), Pôle emploi (France), Forem Conseil et formation.

RENSEIGNEMENTS :

Katty Lanotte, tél. : 063/60.25.28, adlaubange.info@gmail.com

AVEC LA PARTICIPATION DE :

Forem Formation/Conseil - Plan de cohésion sociale d'Aubange (PCS) - CPAS/ service d'insertion socio-professionnelle d'Aubange - Province de Luxembourg - Promemploi asbl - Bibliothèques de la commune d'Aubange - Service Jeunesse d'Aubange - Lire et Ecrire Luxembourg ASBL - IFAPME - ILLEPS /Virton - Langues sur Mesure SARL - Pro Linguis - Service Jeunesse d'Aubange - Lire et Ecrire Luxembourg ASBL - IFAPME - ILLEPS /Virton - Langues sur Mesure SARL - Pro Linguis - Vivalangues, ...

Sécurité

DATES DES BATTUES DE CHASSE

Il est porté à la connaissance de la population que les bois communaux, désignés ci-après ne seront pas accessibles aux promeneurs aux dates suivantes, pour cause de battues organisées par les locataires des chasses. Il est recommandé aux promeneurs de ne pas quitter les chemins et sentiers pendant la période de la chasse. Il est strictement INTERDIT d'enlever les affiches à l'entrée des chemins forestiers. Il en va de votre sécurité.

BOIS DE HALANZY

BATTINCOURT

AIX-SUR-CLOIE :

Mardi 15 octobre 2013

Mardi 29 octobre 2013

Mardi 05 novembre 2013

Mardi 19 novembre 2013

Mardi 26 novembre 2013

Dimanche 08 décembre 2013

Jeudi 19 décembre 2013

Samedi 28 décembre 2013

HALANZY –

BOIS HAUT :

Vendredi 1^{er} novembre 2013

Dimanche 1^{er} décembre 2013

Dimanche 22 décembre 2013

BOIS DE

RACHECOURT :

Vendredi 18 octobre 2013

Dimanche 20 octobre 2013

Lundi 11 novembre 2013

Vendredi 15 novembre 2013

Lundi 25 novembre 2013

Dimanche 15 décembre 2013



BOIS D'ATHUS

et GUERLANGE :

Samedi 19 octobre 2013

Dimanche 03 novembre 2013

Samedi 16 novembre 2013

Samedi 30 novembre 2013

Lundi 09 décembre 2013

Samedi 21 décembre 2013

Samedi 28 décembre 2013

BOIS D'AUBANGE

Dimanche 27 octobre 2013

Dimanche 17 novembre 2013

Dimanche 1^{er} décembre 2013

Dimanche 15 décembre 2013

Dimanche 29 décembre 2013

Service incendie

MICHAËL FOIERA LE CHEF DE CORPS (FF) DU SERVICE INCENDIE NOMMÉ LIEUTENANT

CARRIÈRE

Né le 02/12/1986

Du 12/02/2007 au 14/03/2007 :
ambulancier chez SARL LUX-SECOURS

Du 15/03/2007 au 01/03/2008 :
ouvrier chez Presta-Gaz SA

AU SRI

De 2000 à 2004 :
école des Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Aubange

Du 01/01/2005 au 31/12/2005 :
sapeur-pompier volontaire stagiaire au SRI
d'Aubange

Du 01/01/2006 au 29/02/2008 :
sapeur-pompier volontaire effectif au SRI
d'Aubange

Du 01/03/2008 au 28/02/2009 :
sapeur-pompier professionnel stagiaire au SRI
d'Aubange

Du 01/03/2009 au 31/03/2010 :
sapeur-pompier professionnel définitif au SRI
d'Aubange

Du 01/04/2010 au 30/06/2011 :
sous-lieutenant professionnel stagiaire au SRI
d'Aubange

Du 01/07/2011 au 01/04/2013 :
sous-lieutenant professionnel définitif & chef
de service ff



Apd 01/04/2013 :
lieutenant professionnel définitif & chef de
service ff du SRI Aubange

09/09/2013 :
nomination par le conseil communal au grade
de lieutenant

FORMATIONS ET BREVETS LIÉS À LA FONCTION

Brevet de sapeur-pompier : 2005

Brevet de caporal : 2007

Brevet de sergent : 2010

Brevet d'adjudant : 2010

Brevet d'officier : 2011

Brevet de technicien en prévention de l'incendie : 2012

Brevet de gestion de situation de crise : 2013

Brevet de chef de service : en cours.

Compétences et formations diverses :

secouriste-ambulancier, flashover, bucheron-
nage, porteur de tenue chimique, conseiller en
prévention incendie domestique, ...

Sécurité

ARMES À FEU

Arrêté royal du 21 mai 2013 modifiant l'arrêté royal
du 20 septembre 1991 relatif aux armes HFD (historique,
folklorique ou décoratif) et aux armes rendues inaptes au tir
a été publié aux Moniteur belge du 15 mai 2013.

Cela implique que toutes les armes reprises dans ladite an-
nexe sont toutes devenues soumises à autorisation. En clair,
pour une grande partie des particuliers (sauf
exceptions), aucune arme précédemment en vente libre ne
peut plus désormais être détenue sans autorisation de déten-
tion.

Si une personne détient une telle arme, elle doit se rendre à la
police locale avec l'arme en question afin de la déclarer. Gette
démarche doit se faire pour le 24 mai 2014 au plus tard.

La police lui délivrera alors un modèle 6 (certificat provisoire
d'immatriculation) qui lui servira d'autorisation provisoire
en attendant que le Gouverneur statue sur la demande et lui
octroie ou non une autorisation de détention.

Renseignements :

084/21.99.42. ou 084/44.45.86

Dominique.dabe@gmail.com



Service incendie

Les cadets sapeurs-pompiers sont des garçons et des filles de 15 à 18 ans désireux de se regrouper pour :

- Développer leur sens civique, leur esprit de solidarité et de dévouement,
- S'initier aux techniques du métier de sapeur-pompier, en trois grands axes
: techniques pompiers (lutte contre l'incendie, matériel
d'intervention, désincarcération, ...), premiers soins (réani-
mation, ...) et activités sportives (sports d'équipe, exercices
pompiers, ...).
- Apprendre les gestes élémentaires de survie,
- Développer leur condition physique.

La formation est calquée sur le calendrier scolaire et les cours
ont lieu tous les samedis de 9 à 12h.

**Les candidats intéressés peuvent se renseigner en
téléphonant au 063/23 01 60 ou en se rendant à
l'arsenal des pompiers.**

Pour être admis à la formation, les candidats nés entre
le 1^{er} janvier 1996 et le 31 décembre 1998 devront envoyer le
plus vite possible un dossier de candidature à l'attention du
Lieutenant Foiera, chef de service
Service d'incendie d'Aubange, 9 rue des métallurgistes, 6791 ATHUS.

Les dossiers comprendront les documents suivants :

- Une lettre de motivation,
- Une autorisation parentale dûment signée,
- Une copie du CEB
- Une photocopie de la carte d'identité recto-verso,
- Une photo d'identité récente
- Un certificat médical déclarant le candidat apte à la pratique
sportive.

*L'école poursuit un
objectif simple et
ambitieux : préparer
les jeunes à rejoindre
les services d'incendie
et de secours et à
devenir des citoyens
actifs.*

”



**Le S.R.I recrute aussi des pompiers volontaires, n'hésitez pas à consulter notre site :
ww.aubange.be rubrique/Administration/Pompiers. Cela peut être vous aussi !**

Sécurité

Cambriolages : l'ensemble des mesures de prévention

Quelles initiatives à prendre pour mieux protéger sa maison, son appartement ou son bureau contre les cambriolages ?

Passons brièvement en revue toutes les mesures de prévention qui ont démontré leur utilité.

Si vous sollicitez leur visite, les spécialistes en techno-prévention de votre police locale vous les expliciteront en détails et vous pouvez en outre les consulter sur le site du SPF Intérieur Sécurité et Prévention en référence.

Encourager une vigilance collective

En général, les voleurs, opportunistes ou professionnels, repèrent les lieux et les habitudes des personnes qui vivent dans l'habitation visée et dans son environnement immédiat. Se concerter entre voisins dans le but de se tenir mutuellement au courant et signaler ainsi toute activité suspecte à la police locale est vivement recommandé, surtout dans les grands immeubles à appartements.

Prendre ses précautions au quotidien

Dans la vie de tous les jours, il est indispensable d'être conscient des risques de vol et d'adopter de bonnes habitudes :

- fermer portes, fenêtres et barrières lorsqu'on quitte la maison, même pour une course
- éviter de laisser un message ou de cacher les clés de la maison à un endroit évident
- ranger les échelles et outils que les cambrioleurs pourraient utiliser
- inventorier et photographier les objets de valeur avec les numéros de série
- rester discret en cas de voyage, ne prévenir qu'un cercle restreint d'amis ou voisins, et donner l'impression que la maison ou l'appartement est habité.



Aménager les extérieurs de l'habitation

Une maison aux abords bien dégagés, la fermeture des barrières avec cadenas, un éclairage extérieur entre autres, sont autant de moyens de dissuasion pour les cambrioleurs.

Sécuriser les accès et l'intérieur de l'habitation

Le site <http://www.besafe.be/virtualhouse/ac-cueil.html> passe systématiquement en revue tous les accès et pièces de l'habitation afin d'analyser leurs points faibles et proposer des solutions efficaces de sécurisation : judas, serrures de sécurité, vitrage feuilleté, etc. Les systèmes d'alarmes sont également abordés.

Pour contacter votre spécialiste en techno-prévention, faites le numéro 063/210460 qui arrangera pour vous un visite totalement gratuite pour vérifier les mesures nécessaires à la prévention des vols pour votre habitation qu'il s'agisse d'une maison ou d'un appartement.

”

Sécurité

“Début d'année et voici une nouvelle rentrée des classes, ...”

Tant pour les parents qui se rendent en voiture à l'école que pour tous les conducteurs en général, rappelons quelques conseils élémentaires de prudence envers les enfants.

- Vérifiez si votre enfant est correctement attaché et montrez l'exemple en bouclant votre ceinture. Utilisez la sécurité enfants
- **Ne vous garez pas en double file ou sur le trottoir pour déposer ou reprendre votre enfant***. N'oubliez pas que l'arrêt ou le stationnement à moins de 5 mètres en deçà d'un passage pour piétons ou cyclistes, est interdit
- Obligez votre enfant à monter et descendre du côté trottoir, évitez de le laisser traverser la chaussée tout seul
- A proximité d'écoles, faites particulièrement attention lorsque vous effectuez une manœuvre (marche arrière ...)
- Respectez les limitations de vitesse à 30km/h aux abords des zones scolaires ; redoublez de vigilance lorsque vous dépassez un bus ou un tram à l'arrêt, à l'approche de passages pour piétons ou si vous doublez des enfants à vélo.

* A cet égard, il y aura des passages réguliers de notre police locale afin de veiller à l'application de cette bonne pratique !

Sécurité

Se préparer à la conduite hivernale

Les températures baissent, le brouillard givrant, la pluie et la neige verglaçantes voire le verglas, selon les régions, sont déjà au rendez-vous ou le seront prochainement. Quelques conseils afin de ne pas être surpris par ces conditions hivernales et subir un accident de la route ...

MA VOITURE EST-ELLE PRÊTE ?

Un véhicule opérationnel

- Assurez-vous que les phares, la batterie (surtout si votre véhicule n'est pas à l'abri dans un garage), les pneus (ne pas diminuer la pression, au moins 4 mm de profondeur), les systèmes de refroidissement, de chauffage et d'aération de votre voiture sont tout à fait en ordre
- Vérifiez aussi les balais des essuie-glaces, le niveau du liquide du lave-glace et prévoyez assez d'antigel dans le réservoir d'eau.

Pneus hiver et autres ...

- Dès que la température descend sous les 7 degrés, des pneus hiver offrent de nombreux atouts : traction et freinage plus efficaces, évacuation plus rapide de l'eau et de la neige, risques d'aquaplanage moindres ...
- Quant aux pneus à clous et chaînes antidérapantes, informez-vous des limitations de circulation en Belgique et dans les autres pays européens avant de les utiliser !

Equipements

Prévoyez notamment une bombe de dégivrage pour les serrures, une lampe de poche, des gants et chiffons, un racloir et un produit de dégivrage du pare-brise, des câbles de démarrage.

Se conditionner aussi ...

- Avant de partir, renseignez-vous sur les conditions météo et de circulation ; veillez aussi à la visibilité : vitres, rétroviseurs et phares seront propres !
- Redoublez de prudence aux entrées et sorties d'autoroutes, au-dessus et en-dessous des ponts, dans les sous-bois ou les zones ombragées exposées aux vents
- Si la chaussée est glissante, gardez une distance suffisante, adaptez votre vitesse et roulez doucement, sans coups de volant ni freinage brusques
- Allumez vos phares et en particulier les feux antibrouillard à bon escient et respectez le code de la route !



VOTRE CHIEN, VOS OBLIGATIONS !

Vous l'aurez peut-être remarqué, nous recensons actuellement les propriétaires de chien sur la commune, c'est pourquoi nous vous rappelons ci-après les extraits du règlement s'appliquant au propriétaire de chien de même que les dispositions de la taxe afférent à ceux-ci.

Règlement Général de Police

CHAPITRE V – DISPOSITIONS CONCERNANT LES ANIMAUX

Article 5.1.1

Il est interdit aux propriétaires, gardiens ou surveillants d'animaux **de les laisser divaguer sur l'espace public** (cimetières, écoles, jardins publics, ...).

Article 5.1.6

Il est interdit au détenteur d'un animal de circuler avec celui-ci sur l'espace public sans **prendre les précautions nécessaires pour l'empêcher de porter atteinte à la commodité de passage, à la salubrité et à la sécurité publiques.**

Article 5.1.7

Le **port de la laisse est obligatoire pour tous les chiens**, dans tout lieu, privé ou public, accessible au public. Le maître doit pouvoir en toutes circonstances maîtriser son animal.

Article 5.1.11

Tout détenteur d'un chien pouvant constituer un danger potentiel est tenu de clôturer sa propriété de barrières ou de tout dispositif suffisant pour empêcher que l'animal ne s'échappe.

Article 5.1.12

Toute personne s'abstiendra de laisser un chien agressif sous la seule surveillance d'un mineur d'âge.

Article 5.1.18

Tout propriétaire ou détenteur d'animaux est tenu :

- **de les empêcher de souiller les murs, façades, étalages, terrasses, véhicules, accotements et trottoirs...** ;
- **au nettoyage des déjections laissées par son animal sur l'espace public.**

Les contrevenants sont tenus de remettre sans délai les lieux souillés en état de propreté, sans préjudice des poursuites dont ils peuvent faire l'objet.



Conformément à l'article 6 de la loi du 24 décembre 1996 relative à l'établissement et au recouvrement des taxes provinciales et communales, **la non-déclaration dans les délais prévus, la déclaration incorrecte, incomplète ou imprécise entraîne l'enrôlement d'office de la taxe. Dans ce cas, le montant de la taxe sera doublé.**

Article 6

Sont exempts de la taxe :

- 1) les chiens des **personnes isolées âgées de 65 ans** et plus à raison d'un seul chien par personne isolée. Il leur est délivré une médaille numérotée à titre gratuit.
- 2) les chiens des **invalides de guerre** civils ou militaires à raison d'un chien et de deux au plus lorsqu'ils servent à les conduire.

L'exonération est accordée aux invalides de guerre qui produisent un certificat médical, délivré par les médecins agréés de la Commission de prothèse de l'Oeuvre Nationale des Invalides de Guerre et indiquant la nécessité du mode de locomotion utilisé par eux. Ce certificat doit être revêtu du sceau de l'oeuvre dont il s'agit et de la signature du secrétaire de cet organisme.

Les chiens exonérés de la taxe sont réservés à l'usage exclusif de l'invalidé qui en aura fait la déclaration.

- 3) les chiens des **personnes atteintes d'une infirmité permanente physique ou mentale** d'au moins 66% ou d'une infirmité physique permanente d'au moins 50% des membres inférieurs, reconnues par le Ministère de la Prévoyance sociale, à raison d'un chien et de deux au plus lorsqu'ils servent à les conduire.

Le contribuable peut obtenir l'exonération du chef de son conjoint ou d'un enfant à charge.

- 4) les jeunes chiens nourris par leur mère.
- 5) les chiens policiers ou autres, détenus en exécution de règlements émanant d'autorités publiques.

Redevance

Article 2.

- La taxe est fixée à **25 euros par chien**. Les chiens appartenant à des rabatteurs et servant aux battues organisées dans les parties boisées sont soumis à la taxe.
- Les marchands et éleveurs de chiens reconnus tels au lieu de leur domicile et soumis de ce chef à la taxe professionnelle sont assujettis à une **taxe de 125 euros quel que soit le nombre de chiens détenus** et reçoivent 5 médailles.

Article 11.

L'Administration communale adresse au contribuable une formule de déclaration que celui-ci est tenu de renvoyer, dûment remplie et signée, avant l'échéance mentionnée sur ladite formule. **A défaut d'avoir reçu cette déclaration, le contribuable est tenu de donner à l'Administration communale tous les éléments nécessaires à la taxation, et ce, au plus tard le 31 mars de l'exercice d'imposition.**

Article 2.6.2

Tant en cas de chute de neige que par temps de gel, tout riverain d'une voie publique doit veiller sans délai à dégager sur le trottoir bordant l'immeuble qu'il occupe une voie suffisante pour faciliter le passage des piétons en toute sécurité.

La masse de neige ou de glace, après déblaiement, ne pourra être rassemblée sur les grilles d'égoûts, ni sur les accotements, ni sur les voiries pouvant rendre difficile ou dangereuse la circulation des usagers. Cette obligation incombe à tous les riverains.



BALAYAGE DU TROTTOIR, UN DEVOIR CIVIQUE !

SECTION 9^{ÈME} – DES TROTTOIRS ET ACCOTEMENTS

Article 2.9.1

Les riverains doivent maintenir le trottoir ainsi que les accotements bordant leur immeuble bâti ou non, en parfait état et prendre toutes mesures propres à assurer la sécurité et la commodité de passage des usagers.

Les responsables communaux ont toujours eu le souci d'améliorer la qualité du cadre de vie scolaire de vos enfants.

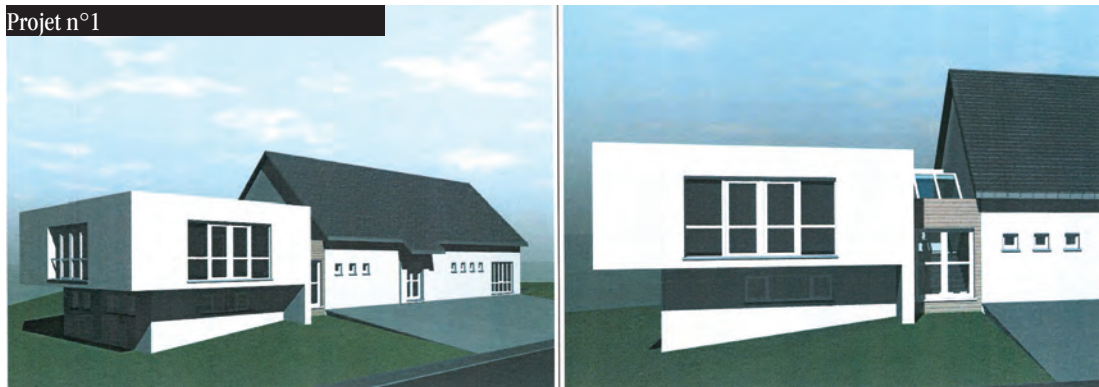
Enseignement projets et réalisations

ECOLE MATERNELLE DE BIKINI

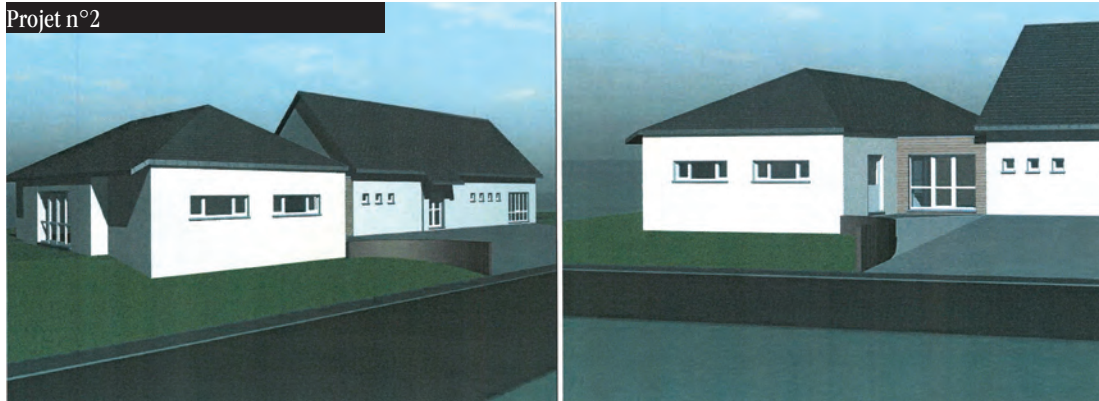
Le conseil communal a pris la décision de principe de faire dresser un projet d'extension de l'école communale maternelle de bikini et désignation de l'auteur de projet. L'esquisse a été soumise aux institutrices pour avis.

Estimation du coût des travaux : 255.000€ subsidiables par la Fédération Wallonie/Bruxelles à hauteur de 80%. Le solde bénéficiant d'un taux de 1,25% d'intérêt.

Projet n°1



Projet n°2

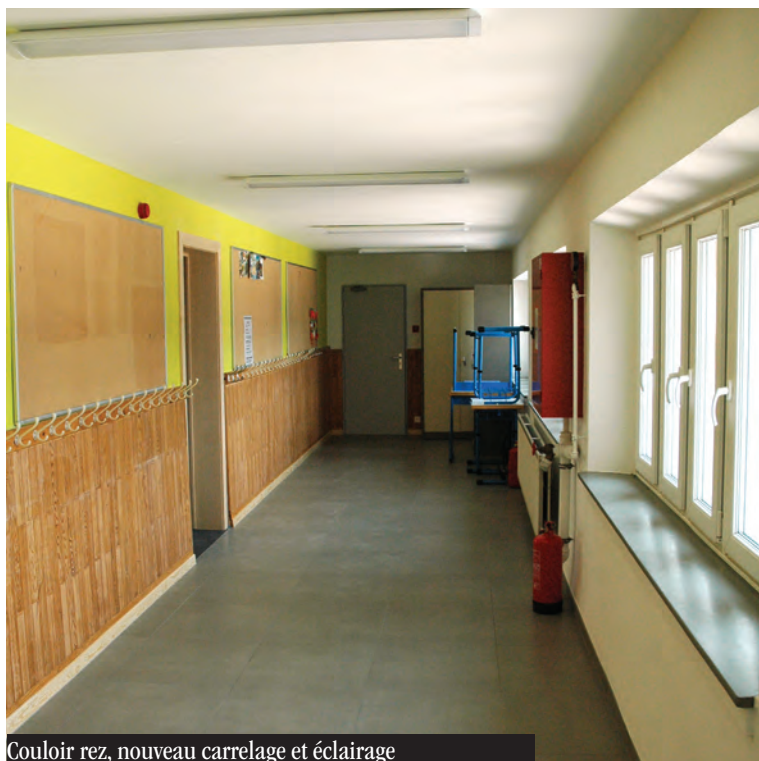


ECOLE COMMUNALE D'AUBANGE

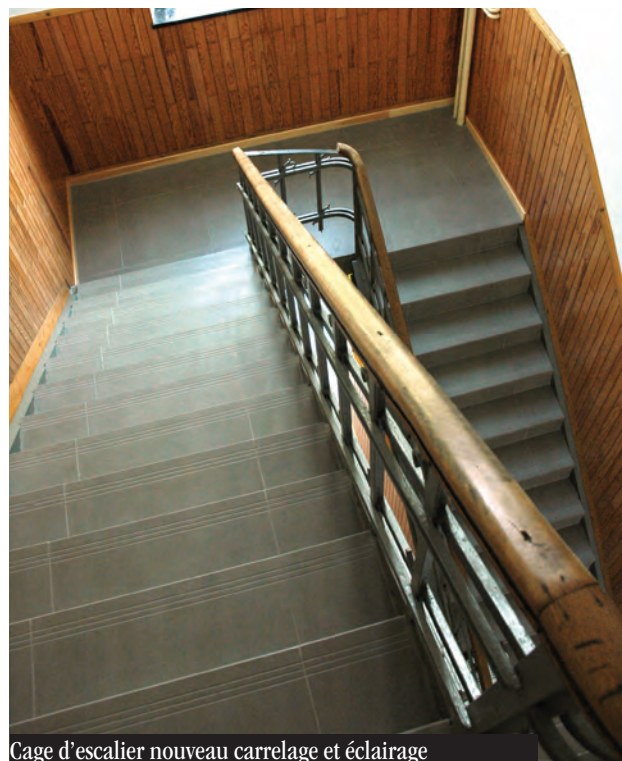
Décisions de principe de faire dresser un projet d'extension de l'école communale d'Aubange et de dresser un projet de remplacement de l'éclairage, du revêtement de sol et de la mise en peinture de toutes les classes.

Réception définitive des travaux de réfection de la cour de récréation, d'aménagement de sanitaires et de la rénovation complète des couloirs à l'école communale d'Aubange. (Sols, peintures, éclairages et alarme incendie).

- **Coût des travaux :**
lot 1 couloir : 143.997 €
lot 2 cour : 130.092 €
- **Montant du subside : 238.8145€**



Couloir rez, nouveau carrelage et éclairage



Cage d'escalier nouveau carrelage et éclairage



La cour rue de la Gare



Nouveaux sanitaires

ECOLE COMMUNALE RACHECOURT

Le conseil communal a approuvé le projet de construction d'un réfectoire à Rachecourt

- lot 1 : gros-œuvre, parachèvement et abords, environ 436.946,09 €, subsidié
- lot 2 : panneaux photovoltaïques, 8784,60 €

Le conseil communal a également approuvé un devis INTERLUX pour la mise en lumière du piétonnier aux abords de la future école maternelle et du futur restaurant scolaire, rue de la Strale à Rachecourt

- Coût : 5.464,66 €



Lieu de l'implantation: plaine de jeux, rue de La Strale

Publicité

11.11.11 : ça bouge dans notre commune.

Depuis 1966, 11.11.11 regroupe les associations de Solidarité internationale pour interpeller, pour sensibiliser et aussi pour soutenir chaque année 50 programmes émancipateurs dans les régions les plus pauvres du monde.

Concrètement, un groupe 11.11.11 existe chez nous.

Vous pouvez lui apporter votre disponibilité et votre enthousiasme.

Votre coup de main est le bienvenu.

Par ailleurs, entre le 7 et le 17 novembre le groupe local organise la traditionnelle Opération 11.11.11

Là aussi, votre participation est la bienvenue pour un quadrillage optimal de l'entité. Jeunes et moins jeunes, vieux et moins vieux, associations, groupements, familles, amis, ... n'hésitez pas à vous proposer pour une ou deux heures de soutien à l'organisation ou à la vente 11.11.11.

Nos contacts locaux :

Paul RION : 00352/ 37 89 43
et Freddy BESONHE : 063/ 43 48 06,
coordinateurs 11.11.11

**CEUX QUI CULTIVENT SONT AUSSI
CEUX QUI MEURENT DE FAIM**

DUR À AVALER, NON ?

CNCD 11.11.11
UN COMBAT DE PLEINS DROITS

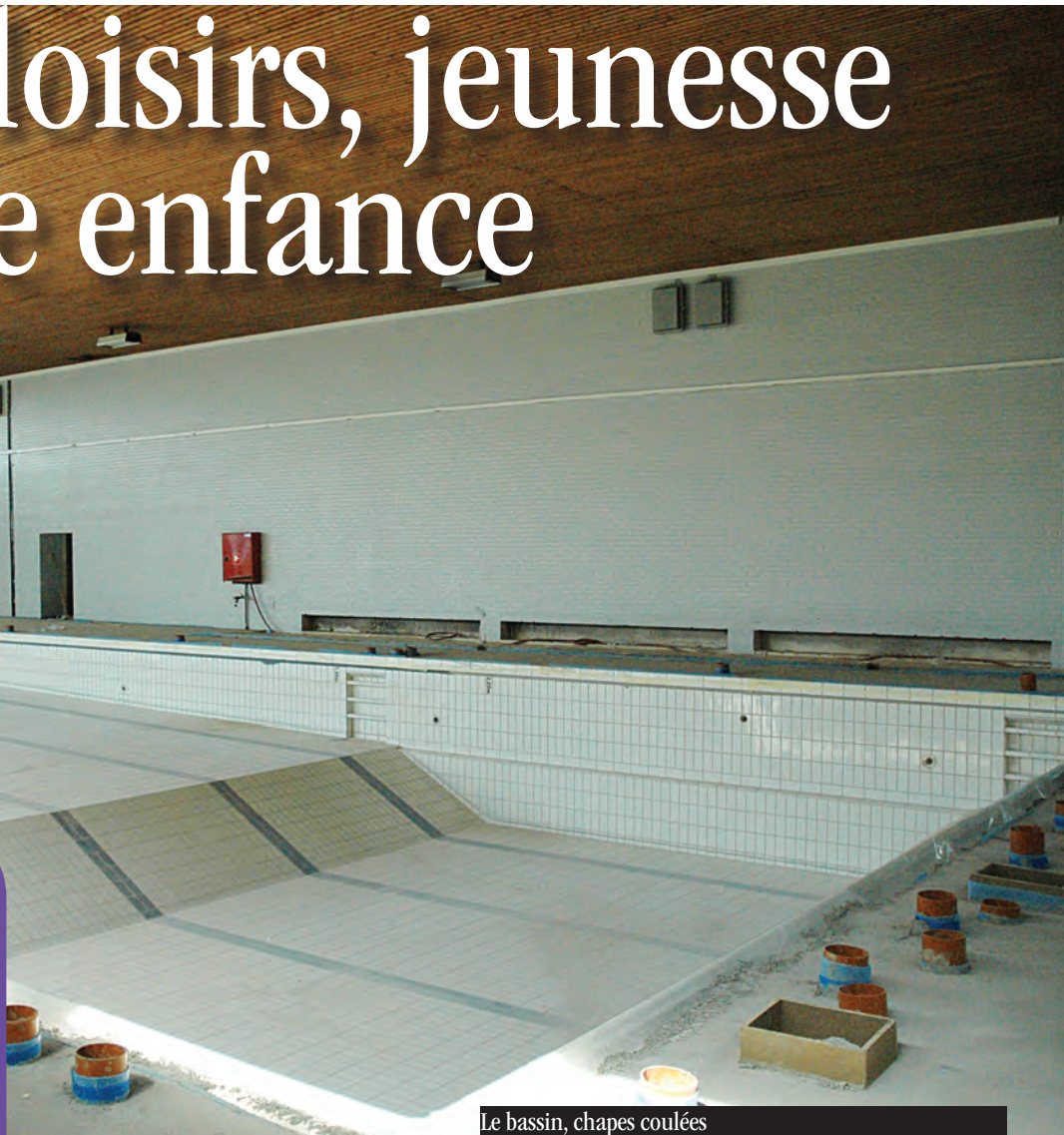
**Pour nourrir la planète,
soutenons les paysans du Sud.**
BE30-0000-0000-1111
CNCD.BE

Sports, loisirs, jeunesse et petite enfance

Votre piscine et sa salle des sports : outils indispensables à toute la population, des enfants aux aînés.

Lieu d'apprentissage à la pratique de la nage pour nos écoles.

Lieu propice à la pratique de disciplines sportives multiples, lieu idéal de convivialité situé dans un cadre verdoyant en cours d'embellissement à l'usage des familles et des associations.



Le bassin, chapes coulées

PISCINE DU JOLI BOIS

Petit rappel, fin 2012, après de longs mois de préparation - le projet date en effet de 2005 - le collège communal, dès réception de la promesse ferme de subsides, prend la décision de lancer les travaux de rénovation du Centre Sportif du Joli-Bois. Ceux-ci dureront 12 mois.

Au départ, les travaux comprenaient la rénovation du chauffage et des sanitaires. Nous avons adjoint la rénovation des vestiaires de la piscine et du hall omnisports. Le bassin quant à lui se voit doté de nouvelles plages, de nouveaux gradins et d'une isolation renforcée.

Les sanitaires de l'entrée ont été complètement remis à neuf. L'équipement sportif du bassin sera également renouvelé pour répondre aux exigences de la fédération de natation.

Janvier 2013, le service travaux prend possession des lieux et procède à l'enlèvement des faux plafonds et des éléments sanitaires. La rénovation électrique est également prise en charge par nos services et c'est avec la technologie de tubes LED que l'ensemble des vieux tubes néons sera remplacé.

Les travaux se poursuivent selon le calendrier prévu, réouverture et occupation dès janvier 2014

”

Les entreprises ont pu commencer leurs travaux de démolition.

Le travail le plus fastidieux fut la démolition de la chape des plages du bassin. C'est à l'aide d'une mini pelleuse que les ouvriers en sont venus à bout. Dans le même temps d'autres ouvriers procédaient à l'enlèvement de toutes les gaines de chauffage et de toute

DOSSIER

LE POINT SUR LES TRAVAUX

la tuyauterie des circuits sanitaires. Tous ces travaux ont été effectués en conservant le hall omnisports du centre accessible aux écoles et aux clubs. Sans cela, les clubs auraient dû arrêter leurs activités pendant un an car les réservations dans les halls omnisports des communes voisines étaient déjà complètes.

A ce jour, les sanitaires du hall d'entrée sont opérationnels même si nous attendons encore la pose des portes.

Dans tous les vestiaires du niveau -1, les douches ont été carrelées et les



éléments sanitaires vont être posés dans les semaines à venir. Au niveau du bassin, après la pose de l'étanchéité, la pose des carrelages a débuté par les douches. Ce sera ensuite aux plages d'être carrelées. Les murs du bassin ont été entièrement nettoyés et repeints. Au niveau électrique, la livraison du matériel est attendue dans les prochains jours.

Dans la salle des machines, les ouvriers procèdent aux différents raccordements et à la mise en place des chaudières, des groupes de pulsion et autres adoucisseurs. Il s'agit là d'un travail minutieux puisqu'un vrai dédale de tuyaux parcourt l'ensemble du Centre Sportif.

Les entreprises en charge de la rénovation nous confirment que le délai sera respecté et que la réouverture de la piscine pourra avoir lieu **en janvier 2014**.

Parallèlement à cette rénovation, les techniciens du site ont également fourni un gros travail sur les abords du centre sportif pour le rendre encore plus accueillant pour les promeneurs.

Coût des travaux :

- lot 1 chauffage : 1.107.066,87 €
- lot 2 gros oeuvre :
(chappe, sanitaires, carrelages) : 448,478,31 €
- Montant du subside : 974.740 €

PARC ANIMALIER

Décision a été prise d'acquérir trois ensembles table pique-nique en PVC recyclé pour le parc animalier d'Athus.

Coût d'achat : 2.156 €

D'autres travaux sont programmés dont l'installation d'une toilette publique.



LIFTING DE LA CRÈCHE “ LES POUSSINS ”

La qualité de l'accueil des enfants à la crèche a nécessité d'importants travaux. Nous en sommes à la phase de réfection de la cuisine, des escaliers, de la pose d'une centrale incendie accompagnée de la mise en conformité du bâtiment au niveau sécurité.

Fin des travaux estimée : février 2014.

Bâtiments et domaine publics



LES VESTIAIRES DU CLUB DE FOOTBALL DE RACHECOURT, *UNE BELLE RÉALISATION !*

Estimation du coût des travaux : 342.004,35€ subsidié par Infrasport à hauteur de 173.350€



La conservation et la rénovation d'un bâtiment chargé d'histoire font partie des devoirs de mémoire de la Commune. Joindre l'utile au nécessaire, avec la création de 12 logements sociaux.

IMMEUBLE À APPARTEMENTS SOCIAUX RUE OUGRÉE

Nombre d'appartements :
12 dont 10 subsidiés

Estimation du coût des travaux : 759.119€
subsidés de la Région Wallonne: 478.633 €

Date probable de fin des travaux :
début 2014

DOSSIER

LE POINT SUR LES TRAVAUX



ODYSSEE 78 BATTINCOURT

Rénovation complète de la salle des fêtes Odyssee 78 et aménagement du grenier en un espace à l'usage des associations du village.

Nouveau chauffage, isolation, nouvelle toiture, ...

Estimation du coût des travaux : 516.784,90€
Travaux réalisés sur fonds propres

TROTTOIRS RUE DE LA CHIERS

Estimation du coût des travaux : 134.459,44€
Travaux réalisés sur fonds propres



ROND POINT DE HALANZY

Travaux réalisés et financés par la Région Wallonne au même titre que l'aménagement du carrefour formé par les rues de Clémarais, Nasfeld et Perbal.



Les Plaines de vacances

**LES 8 IMPLANTATIONS DE LA
COMMUNE ONT ACCUEILLI
640 ENFANTS DE 2^{1/2} À 11 ANS.**

Parmi les activités développées citons :

- les journées à thèmes (journée nature, pêche, atelier cuisine, atelier bricolage...)
- les excursions (Houtopia, Bettembourg, Walligator)

Des repas chauds étaient disponibles dans toutes les plaines.

En 2014, l'offre proposée ainsi que la plage horaire seront élargies.



Eté Solidaire

JOLI BOIS

Eté solidaire pour 14 jeunes à Aubange

Cette année, commune et CPAS d'Aubange ont collaboré au projet « Eté solidaire, je suis partenaire 2013 », soutenu par la Wallonie.

Quatorze étudiants de la commune ont ainsi pu être engagés du 1^{er} au 12 juillet 2013.

Ce fut pour certains d'entre eux l'occasion de s'investir dans un travail de remise en état du parcours santé au Joli Bois. D'autres ont apporté leur aide à la réalisation de petits travaux d'entretien au domicile des seniors isolés.

Entraide et bonne humeur furent au rendez-vous !



HOME LORRAIN ATHUS

A l'occasion de la 19^{ème} saison de l'opération « Eté solidaire, je suis partenaire », soutenue et subventionnée par la Région wallonne et mise en œuvre grâce au partenariat entre l'Administration communale d'Aubange, les éducateurs de rue, la maison des jeunes et les Habitations Sud Luxembourg, 4 jeunes aubangeois ont été engagés du 19 au 30 août 2013

En donnant libre cours à leur imagination, ils se sont lancés dans la réalisation de deux immenses fresques. La première est située aux abords du Pavillon d'action sociale à la rue Jean Jaurès, la seconde réalisation se trouve au centre de la cité du Wosweiler.

C'est également dans ce cadre que le matériel urbain fabriqué lors des éditions précédentes (bancs, tables et abris en bois) a retrouvé une nouvelle jeunesse grâce à sa remise en état (ponçage et traitement) effectuée par les courageux jobistes.

Un grand bravo à cette belle équipe !



**ET DEMAIN,
JE FAIS QUOI?**

**LES JEUNES
ont du TALENT**

Le salon des métiers et de l'orientation

SAMEDI 23 NOVEMBRE 2013
DE 10 À 18H
HALLE AUX FOIRES DE LIBRAMONT

18 villages thématiques * 300 professionnels * 70 essais métiers et démonstrations
Speed meeting * Informations * Orientation * Jeunes talents

www.lesjeunesontdutablent.be

 lesjeunesontdutablent

Stages sportifs Communaux 2013

Les stages d'été du Centre Sportif Local ont connu une fréquentation en légère hausse.

Lors des 7 semaines d'activités, 15 stages, allant du traditionnel « multisports », alliant sports connus et toute une gamme de sports dits « nouveaux » comme le « Hike » ou le « 4 éléments ». Ce dernier, avec ses activités inhabituelles telles que kayak, spéléo ou encore une journée chez les pompiers remporte toujours un vif succès auprès de nos 12 – 16 ans. On peut également noter que bon nombre de nos petits bouts de 4 – 5 ans inscrits au baby-vélo ont su prendre leur envol en se séparant de leurs petites roues.

L'équipe du CSL se penche déjà sur le programme de l'été prochain.

Allure Libre Hors Challenge
"LES CAILLOUX DE VIANCOU"

Le 03 Novembre 2013

Départ 10h00 au Cercle "L'Etoile" à Willancourt

Boucles de 5,5 km et 10,5 km - 3/4 chemins forestiers et agricoles

Le circuit de 5 km sera ouvert aux marcheurs - départ libre entre 9h et 9h30

Inscription : 3€ (gratuit pour les marcheurs)



Renseignements :

Centre Sportif Local Aubange : Olivier BIVER - 063/38 60 58

Centre Sportif Local Musson : Elsa WAUTHIER - 063/67 53 72



Je Cours Pour Ma Forme

Aubange-Musson



La rentrée sportive a offert l'occasion aux Centres Sportifs Locaux d'Aubange et de Musson de relancer une nouvelle session de "Je Cours Pour Ma Forme",

Cette saison, les moniteurs ont accueilli plus de 200 participants, du débutant voulant reprendre une activité sportive au coureur confirmé qui cherche un groupe pour pratiquer sa passion.

En mettant en avant le « Sport pour Tous » à un prix démocratique, les organisateurs, tous deux professeurs d'éducation physique, cherchent à adapter leur offre à tout type de participant. Aidés d'une équipe de coaches compétents brevetés, ils n'hésitent pas à s'investir dans la recherche de nouveaux exercices et circuits.

Leur mot d'ordre reste la convivialité. L'équipe de "Je Cours Pour Ma Forme Aubange-Musson" montre également que l'on peut joindre l'utile à l'humain en n'hésitant pas à participer à des « courses de solidarité » telles que « Mets tes baskets pour ELA » ou encore le « Mistral Marathon » (13 équipes inscrites sous la bannière JCPMF Aubange-Musson).

La prochaine session reprendra dès janvier. Elle inclura les parcours 10 km, 15 km et 20 km. Les débutants devront attendre jusqu'au printemps prochain...

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Olivier Biver, tél. : 063 38 60 58, centresportiflocal.aubange@gmail.com

ou Elsa Wauthier, tél. : 063 38 08 49, centre.sportif.musson@skynet.be

LE CENTRE SPORTIF LOCAL AUBANGE-ATHUS

C'est : Une mine de conseils et de renseignements sur le sport, un contact avec les clubs et sociétés sportives, des informations sur les subsides et aides liées au sport.

Mais aussi : L'organisation de stages sportifs (Pâques et été), des sessions de courses à pied (Je Cours Pour Ma Forme), des cours de marche nordique (pour adultes), handball (de 8 à 14 ans).

A.S.B.L. Centre Sportif Local Aubange-Athus reconnue par la Communauté française

Olivier BIVER, Centre Sportif de Clémaraire, 6790 Aubange
063/38.60.58 - 0471/46.44.96

centresportiflocal.aubange@gmail.com

Centre sportif du Joli-Bois (Hall omnisports + piscine)

Jean Michel CHARLIER, Rue de la Piscine, 6791 Athus

Tél. : 063 / 38.74.61, centresportif01@aubange.eu



Marche nordique

Nordic walking

S'agissant d'un sport doux, technique et complet, il convient à tous, de 7 à 77 ans (et plus bien sûr) même aux personnes convalescentes.

Ce sport renforce les fonctions respiratoires et cardiaques, soulage les genoux et le dos et fait travailler 80 % des muscles du corps.

Le pratiquant dépense 2 fois plus de calories qu'en marche normale.

En raison d'une meilleure oxygénation, le cerveau est mieux irrigué ce qui augmente vos capacités cérébrales.

Nouvelle session :

Initiation : organisation de plusieurs sessions tout au long de l'année.

« Promenades corrigées » : (pour les initiés) : tous les jeudis à 9h30 hors congés scolaires.

Tarif : 30 Euros les 6 séances d'initiation de 1h30 encadrées par un moniteur qualifié.

3 Euros la séance de "promenade corrigée" pour les initiés (ou 30 € la carte de 10 séances + 1 gratuite).

Renseignements : 063/38.60.58 - 0471/46.44.96 ou centresportiflocal.aubange@gmail.com



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Handball Club Aubange

Pour qui : les enfants de 8 à 14 ans (mixte)

Quand : le mercredi de 15h à 16h30
hors congés scolaires

Où : Centre Sportif de Clémarais (Aubange)

Renseignement : Centre Sportif Local Aubange-Athus

063/38.60.58 - 0471/46.44.96

centresportiflocal.aubange@gmail.com

Activité gratuite



Les Amis du Folklore Athus

**Les Amis du Folklore,
groupe de danse
folklorique d'Athus,
vient de fêter son
55^{ème} anniversaire !**



Nous sommes fiers que ce groupe de danse fasse partie de la culture locale d'Aubange. Pour rappel, il a eu l'honneur de recevoir en 2008 des mains de monsieur le Gouverneur Caprasse, le diplôme de reconnaissance de la particule "Société **Royale** Les Amis du Folklore" pour 50 ans d'existence.

Vous êtes invités à venir découvrir le groupe et son ambiance tous les jeudis soirs de 20h00 à 22h30 en la salle communale sise 1 rue des Tilleuls à ATHUS (Dolberg). La cotisation annuelle s'élève à 3 euros.

Contact : Mme Madeleine BOTERBERGE, tél. : 063/38.84.84, lesamisdufolkloreathus@hotmail.com

Ecoconso

L'eau, denrée rare à préserver

Bien précieux et vital, l'eau n'est pas une marchandise comme les autres. Préserver la ressource en eau et l'utiliser raisonnablement est essentiel pour le devenir de la planète.

PRENEZ UNE DOUCHE PLUTÔT QU'UN BAIN QUI CONSOMME EN MOYENNE

- 150 litres d'eau contre 15 à 18 litres par minute pour une douche.

PRÉFÉREZ VOTRE LAVE-VAISSELLE (15 LITRES POUR PLUSIEURS REPAS) À VOTRE ROBINET QUI CONSOMME DE 2 À 3 FOIS PLUS D'EAU !

SOYEZ VIGILANT FACE AUX FUITES :

- un simple robinet qui goutte représente un gaspillage de 5 000 à 35 000 litres d'eau par an !





La saison

2013-2014

en un coup d'œil

Plus d'infos sur www.ccathus.be

Octobre

18	20 h 15	La cage dorée Ciné club
25	20 h 15	Antoine Guillaume assume Théâtre

Novembre

8	19 h	So long... à bientôt Théâtre
15	20 h 15	Hommage à Edmond Dune Évènement
22	20 h 15	Le prénom Ciné club
29	20 h 15	Récital pour objets abandonnés... avec Max Vandervorst Concert

Décembre

8	15 h	Coco & co Noël au théâtre
12	20 h 15	Marc Herman Théâtre
14	20 h 15	La source des femmes Ciné club
26	18 h	Les pirates ! Bons à riens, mauvais en tout Ciné en famille

Janvier

24	20 h 15	Cloclo Ciné club
30	20 h 15	Starbuck Le Ciné des 4 Jeudis

Février

7	20 h 15	Présumé coupable Ciné club
13	20 h 15	Tu seras mon fils Le Ciné des 4 Jeudis
20	20 h 15	Max Le Ciné des 4 Jeudis
21	20 h 15	Pierre et fils Théâtre
27	20 h 15	Meilleur espoir féminin Le Ciné des 4 Jeudis
28	0 h 15	En toute inquiétude Théâtre

Mars

5	18 h	Le lorax Ciné en famille
14	20 h 15	Comédie sur un quai de gare, Une mémoire d'éléphant Théâtre
21	20 h 15	Dans la maison Ciné club

Avril

9	18 h	Les mondes de Ralph Ciné en famille
26	20 h 15	Délivre-nous du mal Théâtre

Mai

2	20 h 15	Argo Ciné club
---	---------	----------------



Vendredi 18 octobre en l'église d'Aubange 20h30 Concert intitulé « à Contre-courant »

par Philippe Decourroux, artiste chrétien témoin de notre temps.

P.A.F : adultes 7€, adolescents 4€, enfants gratuité.

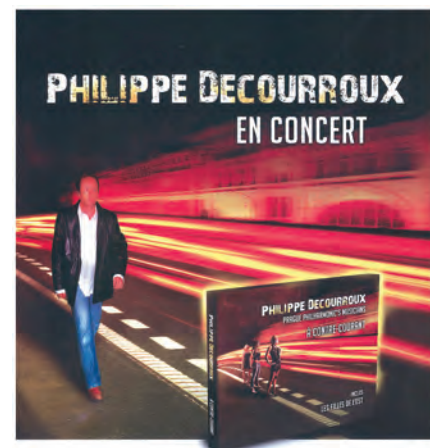
Réservation par téléphone = réduction de 2€.

Contacts : Marie-Thérèse Toussaint : 063/38.62.06

ou Véronique Winand : 063/41.33.11

ORG. Doyenné

Pour ceux qui le souhaitent, le concert sera précédé à 19h par une conférence, sur l'esclavage moderne (filles de l'Est)



les amis du rail

**Le train passe
près de chez vous !
Soyez malin...
pensez à l'utiliser !**

ATHUS, AUBANGE et HALANZY sont à nouveau sur la carte ferroviaire, il faut tout faire pour les y maintenir !

L'ARH (Amis du Rail Halanzy asbl) s'est battue pendant 23 ans pour la réouverture de la ligne 165 (Virton – Athus – Arlon avec connexion vers Rodange-Luxembourg).

Au départ des gares d'Athus, Aubange et Halanzy vous avez accès à Luxembourg, Arlon, Libramont, Namur, Bruxelles, ... etc

- Le train permet un accès rapide à Arlon Athus, Virton, Libramont, etc.. pour les étudiants qui fréquentent les écoles secondaires.
- Si vous fréquentez une université à l'intérieur du Pays, la carte campus au départ d'Athus ou Aubange ou Halanzy est au même prix qu'au départ d'Arlon... pensez-y !

Malgré cette réouverture, beaucoup de travailleurs frontaliers se rendent au travail en voiture ou via une gare grand-ducale. Pourquoi ??

Certes, l'abonnement y est un peu moins cher, mais avez-vous évalué...

- Un véhicule de société ?
- Le coût du carburant ?
- Les risques d'accident ?
- Le stress ?
- L'impact sur l'environnement ?

Nous avons travaillé pour vous... soyez solidaire de notre combat.

Une permanence « guichet » est accessible en gare de Halanzy (063/22.11.75) les mardis et vendredis de 17h45 à 20h15 afin de vous rendre un service de proximité. Cette permanence est tenue, bénévolement, par des membres de l'association en partenariat avec la SNCB.

Au guichet, vous pouvez effectuer les opérations suivantes : démarches pour l'obtention d'un abonnement et/ou son renouvellement, achat de Key Card, (Go Pass, Rail Pass (sur commande préalable au moins la veille de la permanence 0476/67.03.51), vous pouvez également y acheter des billets pour le service intérieur, obtenir des brochures « horaires », timbres...

Les Amis du Rail vous remercient,
« Notre mobilité, un enjeu de demain...
Allons-y en train ! »



ANNIVERSAIRES DE MARIAGE - ANNÉE 2013

Cérémonie du samedi 27 avril 2013

Noces de brillant

Monsieur LATRAN René né le 08/02/1926 et Madame GUERARD Lucie née le 28/04/1926 mariés le 10/04/1948

Noces d'or

Monsieur STEPHANO Serge né le 21/07/1937 et Madame KRANTZ Claudine née le 20/03/1943 mariés le 16/04/1963

Monsieur CLAIRBOIS Jacques né le 23/03/1938 et Madame QUOIRIN Josette née le 29/07/1939 mariés le 20/04/1963

Monsieur LOES Jean-Marie né le 22/06/1941 et Madame PIRON Gisèle née le 01/08/1942 mariés le 13/10/1962

Cérémonie du samedi 29 juin 2013

Noces d'or

Monsieur DIDERICH Raymond né le 04/06/1939 et Madame BRION Nelly née le 27/09/1942 mariés le 22/06/1963

Monsieur WAMPACH Victor né le 22/11/1937 et Madame SIMON Christiane née le 02/08/1943 mariés le 20/07/1963

Monsieur ANTZORN Pierre né le 08/07/1940 et Madame BAVAY Géraldine née le 28/01/1940 mariés le 20/07/1963

Monsieur PAQUAY René né le 24/01/1929 et Madame GERARD Ghislaine née le 23/11/1939 mariés le 21/05/1963

Monsieur PETREMENT José né le 16/03/1940 et Madame DABE Huguette née le 11/08/1945 mariés le 07/06/1963

Noces de diamant

Monsieur GUEBELS Maurice né le 13/07/1932 et Madame GRIES Yvonne née le 16/11/1930 mariés le 11/07/1953

Cérémonie du samedi 28 septembre 2013

Noces d'or

Monsieur LOMMEL Guy né le 17/12/1941 et Madame DE SOUZA Marie Rose née le 10/06/1943 mariés le 01/06/1963

Monsieur LARIVIERE Guy né le 18/08/1934 et Madame SINNER Simone née le 16/05/1941 mariés 03/08/1963

Monsieur PIREAUX Marcel né le 15/06/1938 et Madame PONCIN Marie-Thérèse née le 19/02/1944 mariés le 17/08/1963

Monsieur THIRY Raymond né le 17/02/1933 et Madame GUILLAUME Marie-Claire née le 06/02/1943 mariés le 17/08/1963

Monsieur COMBLIN Antoine né le 21/12/1937 et Madame HENRION Irma née le 07/11/1944 mariés le 24/08/1963

Monsieur DEBERNARDI Freddy né le 23/07/1939 et Madame FRANCK Cécile née le 29/05/1945 mariés le 24/08/1963

Monsieur BIENAIME Daniel né le 14/01/1941 et Madame DEDRICHE Anny née le 15/10/1943 mariés le 06/09/1963

Monsieur LAMBIN Hilaire né le 07/05/1926 et Madame GOFFINET Madeleine née le 24/07/1929 mariés le 27/09/1963

Monsieur MULLER Jean-Marie né le 11/07/1934 et Madame DERUETTE Thérèse née le 04/12/1942 mariés le 28/09/1963

Monsieur BINDELS André né le 24/06/1942 et Madame PENNEQUIN Simone née le 08/10/1934 mariés le 18/10/1963

Noces de diamant

Monsieur MARTIN Gilbert né le 07/11/1925 et Madame ADAM Maria née le 12/01/1932 mariés le 03/10/1953

Monsieur SCHILTZ Nicolas né le 25/12/1928 et Madame SCHROEDER Cécile née le 08/10/1934 mariés le 17/10/1953

Noces de brillant

Monsieur JACOB Henri né le 03/08/1925 et Madame PIERROT Odette née le 25/09/1925 mariés le 10/04/1948

Prochains Jubilés fêtés en décembre prochain

ETAT-CIVIL

Naissances - Mariages - Décès

NAISSANCES

23/05/2013

Sozza, Ayan enfant de Sozza, Samuel et de Goebel, Guënaele

28/05/2013

Eppe, Mathéo enfant de Eppe, Nelson et de Kelner, Océane

31/05/2013

Muller, Alexander enfant de Muller, Dominique et de Grigoros, Mariana

02/06/2013

Walraedt, Zoé enfant de Walraedt, Gaëtan et de Concas, Vanessa

03/06/2013

De Meur, Mathis enfant de De Meur, David et de Gillen, Tania

04/06/2013

Hajdarasic, Amir enfant de Hajdarasic, Nijaz et de Hajdarasic, Elida

04/06/2013

Lima Vilar, Luana Francisca enfant de de Sousa Vilar, José et de Gonçalves Lima, Marta

06/06/2013

Sampugnaro, Louka enfant de Sampugnaro, Sandro et de Schleich, Nancy

16/06/2013

Chan, Ethan Yan-Jie enfant de Chan, Shao-Fong et de Yan, Lianhua

17/06/2013

Banushi, Enzo Alban enfant de Banushi, Gelmand et de Lajoinie, Olta

18/06/2013

Almeida Dias, Tomas enfant de da Fonseca Lourenço Filipe Dias, Jorge et de Lorenz de Almeida, Fabiana

21/06/2013

Perez Pamies, Camie enfant de Perez Pamies, Sébastien et de Collard, Malorie

24/06/2013

Demoulin, Antonin enfant de Demoulin, Ludovic et de Léonard, Amélie

04/07/2013

Guisset, Simon enfant de Guisset, Jean-François et de Da Silva Carvalho, Jessie

08/07/2013

Jung, Missy enfant de Jung, William et de Georges, Jessica

08/07/2013

Durakovic, Omar enfant de Durakovic, Alis et de Kurpejovic, Elma

09/07/2013

Ciutac, Maëly enfant de Ciutac, Alexandre et de Schmitz, Mélissa

09/07/2013

Sferlazza, Mélissa enfant de Sferlazza, Gaëtano et de Lerusse, Martine

13/07/2013

Civovi, Sara enfant de Civovi, Admir et de Agovic, Refadija

14/07/2013

Merker, Florian enfant de Merker, Stéphane et de Croché Mee Youn

15/07/2013

da Silva Gonçalves, Raphaël enfant de da Silva Gonçalves, Helder et de Palmerini, Anaïs

16/07/2013

Zanello, Léon enfant de Zanello, Cédric et de Robert, Anaël

22/07/2013

Trentecuisse, Chloé enfant de Trentecuisse, Benoît et de Reuter, Jessica

22/07/2013

Trentecuisse, Mathis enfant de Trentecuisse, Benoît et de Reuter, Jessica

28/07/2013

Gil Paulo, Alice enfant de Peleira Paulo, David et de Melo Gil, Ana

30/07/2013

Gilson, Camille enfant de Gilson, Christophe et de Gillet, Catherine

31/07/2013

Heuertz, Flora enfant de Heuertz, Jérôme et de Hourt, Tania

05/08/2013

Collignon, Léa enfant de Collignon, Tony et de Gengler, Aurélie

07/08/2013

Patini, Jana enfant de Patini, Chris et de Bedini, Melanie

08/08/2013

Mauer, Morgane enfant de Mauer, David et de Claes, Mélanie

08/08/2013

Maia Pereira, Diogo enfant de Nunes Pereira, David et de Antunes Maia, Mónica

12/08/2013

Sousa Passos, Emma enfant de Pinto da Silva Passos, José et de Ribeiro de Sousa Passos, Sonia

13/08/2013

Cristea, Silvan enfant de Cristea, Cristian-Vasile et de Calcea, Otilia

15/08/2013

Rombaldi, Elia enfant de Rombaldi, Pierre et de Dernoncourt, Ariane

24/08/2013

Yamdjeu, Elise enfant de Yamdjeu, Moïse et de Mirabelle Nsanjon, Numen

24/08/2013

Gonçalves Pereira, Théo enfant de da Graça Pereira, Nuno et de da Silva Gonçalves, Ana

26/08/2013

Crosta, Giuseppe enfant de Crosta, Michele et de Kolodziej, Edyta

26/08/2013

Caetano Coimbra, Santiago enfant de Coimbra Neves Caetano, Carlos et de do Nascimento Caetano Coimbra, Joana

28/08/2013

Zimmermann, Axelle enfant de Zimmermann, Romain et de Lambert, Céline

29/08/2013

Petitjean, Alexandre enfant de Petitjean, Sébastien et de Swierzewska, Agata

29/08/2013

Zadoud, Amelia enfant de Zadoud, Hamid et de Guebels, Sandra

01/09/2013

Schroeder Essengue, Naomie enfant de Schroeder, Alexandre et de Essengue, Thérèse

02/09/2013

Gousenbourger, Marley enfant de Gousenbourger, Marco et de Van Leeuwen, Mercédès

05/09/2013

Correia de Sousa, Valentin enfant de Correia de Sousa, Rui et de Rollin, Sylvie

06/09/2013

de Almeida Oliveira, André enfant de de Oliveira Ramos, Luis et de Soares De Almeida Dos Santos, Lusa

10/09/2013

Zaho, Florian enfant de Zaho, Klodian et de Bastogne, Gwanaëlle Alix

MARIAGES

01/06/2013

GRANDHENRY Fabian et GEORGES Valentine

08/06/2013

WARNIMONT Jérôme et MORIS Audrey

15/06/2013

GEOFFROY Cédric et GIORGETTI Maud

15/06/2013

GELLY Steve et BANDESAPT Maité

15/06/2013

LUPINETTI Alessandro de Aubange et HENRICHE Steeve

22/06/2013

GUELDRE Jean-François et KOZINETS Tetyana

22/06/2013

HARTMANN Patrick et LECLERC-MOHR Angélique

28/06/2013

ROCKENS Cédric et B OUIJEL Wafa de Muaither

29/06/2013

FRÉTEUR Nicolas et GEORGES Magali

29/06/2013

GOOSSE Kevin et MAQUET Elodie

08/07/2013

GHYS Olivier et BAILLIEUX Laure

12/07/2013

HEYAR Romain et KLEIN Danielle

ETAT-CIVIL

Naissances - Mariages - Décès

13/07/2013

CECALA Christophe et BRECKLER Caroline

13/07/2013

SENEPART Robert et WAGNER Christelle

13/07/2013

PÉCHEUR Romain et ZUK Karine

13/07/2013

MOREIRA CARVALHO Tiago et HENKINET Lindsay

20/07/2013

ANDREOLLA Vivien et BOEUR Cassandra

27/07/2013

SONVEAU Pascal et PEREMANS Deborah

27/07/2013

ADAM Valentin et LAMBERT Adeline

27/07/2013

BRÜCHER Sébastien et CLAES Nathalie

10/08/2013

REIS Jean-Marie et LAPERCHE Anne-Catherine

17/08/2013

DE BAST Henri et TOUSSAINT Sylviane

17/08/2013

FRASSELLE Cédric et HIRTZ Jennifer

24/08/2013

DEMOULIN Emmanuel et MAGNETTE Aurélie

24/08/2013

SCHMIT Jessica et JANSSENS Adeline

31/08/2013

KIEFFER Emmanuel et DEVAL Roseline

31/08/2013

SIMON Patrick et MÉLARD Mireille

14/09/2013

HABARU Jean et DEVILLET Christelle

14/09/2013

SOWER David et DE ALBUQUERQUE PEDROSO Vanda

21/09/2013

SCHNEIDER Roy et WAUTHIER Mélanie

21/09/2013

MARTINEZ GALLEGO Eusebio et SALAZAR MENDEZ Ana

21/09/2013

ROSSI Claudio et MEYS Jessica

DÉCÈS

01/06/2013

AUTHELET Raymonde, épouse de DENIS Jean, 78 ans

03/06/2013

FLENGHI Eva, veuve de CAUDRON Joseph, 88 ans

04/06/2013

BRADFER Charles, époux de ENDRÉ Marie, 82 ans

06/06/2013

GILLET Georges, époux de SPOIDEN Jeannine, 87 ans

06/06/2013

VERHEGGEN André, époux de LIMPACH Elianne

08/06/2013

FELTEN Charles, époux de DE FILIPPIS Rosina, 78 ans

09/06/2013

DEPIENNE Pierre, époux de WILPUTTE Monique, 76 ans

09/06/2013

BARTHOL Raymond, époux de LEFEVRE Gabrielle, 77 ans

12/06/2013

HANSEN André, époux de DELVENNE Michèle, 72 ans

17/06/2013

BARBE Alexis, 21 ans

21/06/2013

NOËL Denise, veuve de DEVILLEZ Fernand, 81 ans

23/06/2013

GUILLAUME Fernand, époux de ANDREUX Mathilde, 86 ans

23/06/2013

GOEGBEUR Pierre, époux de HULSEN Jeanny, 72 ans

25/06/2013

BALON Marie-Thérèse, épouse de HUET René, 85 ans

29/06/2013

ROSMAN Viviane, veuve de VOLOIR Emile, 78 ans

29/06/2013

PIERRET Alphonse, époux de STOFFEL Gabrielle, 83 ans

01/07/2013

GODENNE Léon, 62 ans

04/07/2013

SIMÉON Patrick, époux de ROUFOSSE Elisabeth, 59 ans

05/07/2013

NICOLAS Nadine, 58 ans

05/07/2013

DEBRAS Fernand, 54 ans

07/07/2013

MAUBEUGE Eliane, épouse de MOTA E SOUSA Joao, 61 ans

10/07/2013

SCHUL Raymond, époux de PRINTZ Francinette, 71 ans

11/07/2013

VILLERS Marcelle, épouse de BONJEAN Henri, 85 ans

12/07/2013

SCHWARTZ Pierre, époux de BIVER Catherine, 77 ans

21/07/2013

HEYMANS Yvon, époux de BOON Huguette, 68 ans, à Aubange

22/07/2013

WILLEMET Raymond, époux de ALBERT Simone, 89 ans

25/07/2013

MAFA René, époux de THALLOT Brigitte, 58 ans

26/07/2013

HINQUE Georgette, veuve de MARQUIS René, 76 ans

30/07/2013

RONVAL Richard, 66 ans

30/07/2013

FASBINDER Henriette, veuve de SOYER Adolphe, 85 ans

01/08/2013

GUEBELS René, veuf de ANSION Raymonde, 80 ans

03/08/2013

TEISE Emile, 66 ans

04/08/2013

THOMAS Arlette, épouse de SCHWEICH Aloyse, 77 ans

07/08/2013

THIRY Jean Marie, époux de DEMANET Thérèse, 76 ans

12/08/2013

PONCELET Françoise, 66 ans

15/08/2013

GOEBEL Alain, époux de ARNAU FEMENIA Line, 65 ans

27/08/2013

CHERRY Nicolas, époux de MORES Pauline, 89 ans

03/09/2013

VERDUN Marie-Thérèse, veuve de MILITIS Henri, 76 ans

04/09/2013

JAMIN Georgette, veuve de CLAUSSE Robert, 86 ans

04/09/2013

CORNET Marcelle, veuve de SMETZ Roger, 82 ans

09/09/2013

GRÉGOIRE Robert, époux de HOFFMANN Roberte

13/09/2013

DELAISSE Camille, époux de Adam Andrée, 85 ans

15/09/2013

MORES Marie, veuve de GUEBELS Raymond, 85 ans

17/09/2013

HUBERT Jean-Marie, époux de SABIT Lorette, 76 ans

19/09/2013

ALLARD Roger, veuf de FEIS Jeanine, 80 ans

21/09/2013

LIÉGOIS José, époux de Goedert Liliane, 80 ans

